

Théâtre interactif sur les Valeurs de la République et la Laïcité

À destination de l'ensemble des classes du niveau 4^{ème}
(y compris SEGPA)

Année scolaire 2021-2022

Présentation du projet

Objectifs des ateliers

- Développer leur meilleure compréhension du principe de laïcité et des valeurs de la République, tout en permettant une expression libérée des collégiens sur ces sujets dans un esprit d'écoute, d'empathie et d'ouverture ; débloquent la parole, favorisent l'expression de tous les points de vue et impulser une dynamique collective positive de partage.
- Développer leur culture du débat démocratique et leurs capacités réflexives et argumentatives dans un cadre et un espace de parole sécurisant (écoute, respect, bienveillance, absence de jugement, approche constructive).
- Faire émerger des représentations chez le jeune sur les thématiques des valeurs de la République et de la laïcité ; amener de la réflexion et de l'analyse sur ces notions et ainsi de développer les compétences sociales et civiques des élèves dans leur rôle de futurs citoyens.
- Permettre de travailler le rapport entre le discours des élèves en classe et leurs comportements en dehors de l'établissement scolaire.

Sur le plan pratique

Le projet est destiné à l'ensemble des classes du niveau 4^{ème} (y compris SEGPA).

Réalisation de 2 représentations par collège (75 élèves maximum par représentation) : le nombre d'élèves doit être également réparti sur les 2 représentations.

Idéalement, les représentations se tiendront dans une salle de spectacle en favorisant les structures socio culturelles proche du collège. A défaut, la pièce pourra se jouer au sein du collège dans une salle suffisamment grande (réfectoire à éviter).

Pour l'installation, la contribution de l'agent de maintenance du collège serait un plus.

Critères de recevabilité :

- La candidature doit être portée avec l'équipe de la Vie Scolaire.
- Mobilisation de professionnels pour l'encadrement des représentations de Théâtre interactif (4 personnes minimum).
- Les familles devront être informées du projet.
- En cas de validation de la candidature du collège, le référent du projet s'engage à **participer à la réunion préparatoire qui se tiendra le Mardi 12 ou le Mardi 19 octobre 2021 (horaire et lieu de la réunion seront précisés ultérieurement)** et à retourner au Conseil départemental le questionnaire d'évaluation complété à la fin de l'action.

Calendrier prévisionnel

- Inscriptions en ligne du **1^{er} septembre au 3 octobre 2021**
- Réunion préparatoire organisée par le Conseil départemental (**présence obligatoire du référent**) : **Mardi 12 ou Mardi 19 octobre 2021 (horaire et lieu définitifs à préciser ultérieurement)**
- Démarrage du projet : **novembre 2021**

Déroulement du projet

- > Participation obligatoire du référent-collège à la réunion préparatoire organisée par le Conseil départemental en présence de l'association intervenante. Ce temps d'échange permettra de présenter aux équipes éducatives les séances de théâtre interactif en détail et d'arrêter les calendriers d'intervention(s).
- > Présentation du projet aux élèves au sein de chacune des classes du niveau retenu.
- > Mise en place des 2 représentations de théâtre interactif (75 élèves maximum par représentation). Cependant, si un établissement comprend un effectif du niveau de classe retenu inférieur à 75 élèves, seule 1 représentation sera attribuée.
- > Valorisation de l'action en direction des familles par le biais d'une communication ou d'une rencontre (par exemple via le site Internet des collèges ou à l'occasion d'une journée Portes ouvertes).

Engagement mutuel

Dans le cadre de ce projet, le Conseil départemental, via sa Coordination des actions Educatives, prendra en charge les frais afférents aux interventions de la Compagnie retenue.

De son côté, le collège s'engage à :

- Mettre en place l'intégralité du projet,
- Respecter le calendrier prévisionnel et les modalités d'organisation et d'encadrement,
- **Faciliter la mise en place des représentations de théâtre interactif en prévoyant, soit un espace adapté dans le collège soit, configuration idéale, une salle de spectacle dédiée,**
- Limiter le nombre de spectateurs par représentation à 75 élèves maximum afin de favoriser l'interactivité entre le public et les comédiens,
- Retourner à la Coordination des Actions Educatives les questionnaires-bilan (*à destination des élèves et du référent-collège du projet*).

→ Contact : aline.polo@valdoise.fr – 01 34 25 10 80